Décision 05-D-43 du 20 juillet 2005

relative à des pratiques mises en œuvre par le Conseil départemental de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes du Puy de-Dôme et le Conseil national de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes

Posted on: 23 août 2005 | Secteur(s) :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Prodental
Dispositif(s)	Injonction de publication Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Puy-de-Dôme

Lire

le texte intégral de la décision
129.69 Ko